



Ségolène Royal
candidate à l'élection présidentielle

Paris, le 26 mars 2007

LETTRE OUVERTE AUX ASSOCIATIONS DE RAPATRIES ET DE HARKIS

Dans le cadre de cette élection présidentielle, vous avez souhaité interroger les différents candidats sur les questions concernant le traitement des conséquences de la Guerre d'Algérie.

Je suis sensible à vos interrogations qui me relient à mon histoire personnelle et à celle de ma famille.

La Guerre d'Algérie et, plus largement la longue période de la colonisation, puis celle, plus courte, et souvent plus dramatique de la décolonisation, ont marqué le destin de nombreux Français.

Je souhaite répondre à leurs interrogations et proposer à la France une politique globale de réconciliation avec son histoire.

Le calendrier nous dicte nos responsabilités. Le prochain Président de la République achèvera son mandat en 2012, année du 50^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie.

Cette année-là doit être celle de la mémoire apaisée. A cette fin, et durant le quinquennat et la législature, je m'engage à mettre en œuvre une politique structurée autour de quatre grands thèmes.

Mon premier engagement est celui du devoir de la Connaissance

Le Gouvernement, sous mon impulsion, s'engagera à favoriser la recherche historique sur l'ensemble de la période de la colonisation par l'attribution de bourses de recherche, l'ouverture des archives, le soutien aux publications et l'organisation de colloques.

Une commission indépendante sera créée pour traiter les grandes questions qui divisent aujourd'hui les Français :

- le rôle de la colonisation française
- les drames liés à la fin de la Guerre d'Algérie (le massacre des Harkis, la fusillade de la rue d'Isly, les tueries d'Oran, le rapatriement des Pieds-noirs...).



Chaque année, le ministre des Anciens Combattants présentera au Parlement, dans le cadre du débat budgétaire, l'état de ces recherches.

Mon deuxième engagement est celui du travail de Mémoire

Celui-ci doit pouvoir se développer sans repentance, ni amnésie. Ni la mémoire de la colonisation, ni celle de la guerre d'Algérie n'ont vocation à développer la repentance franco-française mais, au contraire, elles doivent renforcer le partenariat franco-africain et avec les pays de l'ancienne Indochine.

Le Gouvernement, sous mon impulsion, s'engagera à créer une Fondation pour la Mémoire de la colonisation et de la décolonisation. Cette fondation devra fédérer l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour cette mémoire – associations de rapatriés, de harkis, d'anciens combattants et historiens.

Elle recevra la charge de la sauvegarde de l'ensemble des lieux du souvenir de cette période historique dans l'ensemble des pays concernés par cette histoire.

Elle sera également chargée de superviser la création des centres mémoriaux à vocation pédagogique. Enfin, elle aura compétence pour proposer les différents éléments historiques qui pourraient légitimement se retrouver dans les programmes scolaires.

Mon troisième engagement est celui de la solidarité et de la reconnaissance de la Nation.

Je m'engage, tout au long de ce quinquennat, à conduire une politique qui doit approfondir ces droits inaliénables.

Dès ma prise de fonction, je demanderai la création d'une commission du bilan chargée de faire une étude exhaustive des interventions mises en œuvre par l'Etat depuis 1962 en faveur des harkis, des rapatriés et des anciens combattants.

Cette commission, présidée par le président de la Cour des Comptes, fera des propositions afin de corriger ou de compléter les droits ouverts.

Je demanderai que ce rapport soit présenté au Gouvernement en novembre 2007 afin d'inscrire au budget 2008 les propositions qu'il retiendra et qui seront présentées au Parlement.

Dès à présent, je m'engage pour que ce Droit à Réparation s'exerce en particulier pour les enfants des harkis ayant transités au moins trois ans dans les camps d'hébergement temporaire, pour les harkis prisonniers de l'ALN, dont le statut devra être celui de prisonnier de guerre, pour les rapatriés oubliés par les différentes lois d'indemnisation et pour l'ensemble des rapatriés pour lesquels des correctifs seront apportés aux lois d'indemnisation.

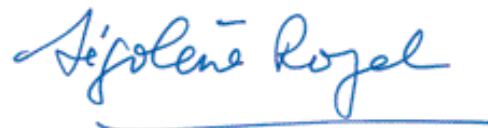
Mon quatrième engagement est celui de l'avenir.

Le Gouvernement, sous mon impulsion, mettra en place des mesures d'aide systématique aux descendants de harkis qui s'investissent dans la vie économique, la vie sociale et culturelle de la France.

Cet engagement pour l'avenir se traduira également par la proposition de la création d'une année de « la France dans le Monde » en 2012, année dont les rapatriés, les harkis, les anciens combattants seront les acteurs principaux.

« L'obligation de l'avenir » c'est aussi mettre la connaissance des hommes et des femmes qui ont construit les pays et les départements qui étaient sous la responsabilité politique de la France au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle au service de la politique méditerranéenne et plus largement mondiale de la France d'aujourd'hui.

Elue Présidente de la République, j'aurai besoin de tous celles et ceux qui ont construit la France universelle.



Ségolène ROYAL